

Pour chacune des deux colonnes, entourer le nombre de points correspondant à la prestation du candidat à l'un des trois degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimale).

| Entretien avec l'examinateur | | Intelligibilité et recevabilité linguistique | |
|--|-------------|--|-------------|
| Degré 1 | | Degré 1 | |
| Echange difficile malgré l'aide apportée par l'examinateur. Compréhension très parcellaire du document. | 4 à 6 pts | Partiellement compréhensible. Répertoire élémentaire de mots et d'expressions courantes. | 2 pts |
| Degré 2 | | Degré 2 | |
| Communique une information limitée. Répond sans prendre l'initiative de l'échange qui repose sur l'aide apportée par l'examinateur. | 7 à 9 pts | S'exprime dans une langue intelligible malgré un vocabulaire limité. Commet systématiquement des erreurs élémentaires. Prononciation compréhensible malgré un net accent français. | 4 ou 5 pts |
| Degré 3 | | Degré 3 | |
| A saisi les points principaux et peut intervenir dans l'échange avec une relative aisance. Réponses cohérentes même si les interventions sont parfois brèves et maladroités. | 10 à 12 pts | Fait un emploi globalement correct des structures courantes malgré de nettes influences de la langue maternelle. Prononciation clairement intelligible malgré des erreurs. | 6 à 8 pts |
| Bonus : Fait preuve de culture personnelle. | (1 à 2 pts) | Bonus : qualités de communication, capacité à convaincre. | (1 à 2 pts) |
| Note A, sur 6 | /12 | Note B, sur 8 | /8 |

Note de l'élève (total A + B) = /20

Jury / Commission :

Appréciation éventuelle :